

18 Société

«L'homophobie peut prendre de multiples visages»

DÉBAT Le 9 février, les Suisses voteront sur la possibilité d'inscrire dans la loi l'homophobie. Comment se traduit concrètement celle-ci dans la société en 2020? Qu'y changera vraiment cette votation? Les réponses de Sébastien Chauvin, professeur associé à l'Unil et auteur d'une «Sociologie de l'homosexualité»

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLIA HÉRON
@celiaheron

Si la norme pénale anti-homophobie soumise au vote des Suisses le 9 février prochain est acceptée, seront désormais interdits «les propos et actes publics» qui portent atteinte à la dignité humaine de personnes en raison de leur homosexualité. Le refus d'une prestation à cause de l'orientation sexuelle d'une personne sera également punissable.

Les débats et les sondages montrent l'évolution de l'opinion publique: tous les grands partis, à l'exception de l'UDC, y sont favorables. L'extension de la norme anti-

raciste à la communauté homosexuelle permet selon eux de combler une lacune juridique pointée du doigt à plusieurs reprises au niveau international. Ses détracteurs y voient en revanche un danger en matière de liberté d'expression ou une cristallisation injustifiée autour d'un phénomène jugé marginal en Suisse. Comment se traduit, concrètement, l'homophobie dans la société suisse en 2020? Qu'y changera la modification de la loi? Sébastien Chauvin, professeur associé à l'Unil et coauteur d'une *Sociologie de l'homosexualité*, répond aux questions du Temps.

Quel état des lieux de l'homophobie peut-on dresser, aujourd'hui, en Suisse? Littéralement, l'homophobie est l'hostilité à l'égard des gays et des lesbiennes - dans le langage courant, le terme désigne plus généralement l'ensemble des discours, pratiques et idéologies qui infériorisent les personnes homosexuelles ou supposées telles. Elle peut prendre plusieurs formes: il y a bien sûr les propos grossiers les plus ostensibles, qui visent directement une personne ou un groupe («sale gouine», «bande de pédés»). L'imaginaire médiatique tend à associer les insultes homophobes aux classes populaires, aux supporters qui crient dans les stades ou aux groupes de jeunes dans la rue. D'abord, c'est oublier que ces injures se profèrent dans toutes les classes sociales. Ensuite, il existe aussi des versions plus polices de l'homophobie qui, des salles de rédaction aux conseils d'administration, prendront plutôt la forme d'insinuations, de métaphores douteuses, de «blagues» ou même de violences. Il ne faut pas oublier ces silences plus intellectuelles empruntant un langage savant (dénomination des «dégénérés», etc.).

Que pensez-vous, en tant que sociologue, de l'intérêt de pénaliser «les propos et actes publics» homophobes? On pourrait d'abord se dire que la pénalisation ne sert pas à grand-chose. De même que la norme pénale antiraciste n'a pas fait disparaître le racisme en Suisse, son extension à l'homophobie ne fera pas évaporer d'un coup de baguette les discriminations à l'égard des minorités sexuelles. Quand on interdit une insulte, le monde social est encore là. Mais dénigrer la question

des insultes et des appels à la haine serait sous-estimer la violence propre du langage. L'injure ne fait pas que dire la violence ou y inciter, elle est en elle-même une violence. Elle est d'une certaine manière un «décret d'application» des hiérarchies sociales. Les insultes nous précèdent et disent aux personnes discriminées qu'elles sont des êtres insultables. Pénaliser les propos homophobes, c'est donc, en donnant aux gays et aux lesbiennes des outils juridiques pour se défendre, contribuer à les rendre un peu moins insultables.

La difficulté vient cependant du fait que l'homophobie n'est pas présente que dans les discours. Elle se trouve d'abord dans les institutions, les discriminations juridiques à l'encontre des couples, le placard imposé dans le monde du travail par peur de l'ostracisme ou du harcèlement, ou encore la représentation omniprésente de l'hétérosexualité comme évidente - ce qu'on appelle l'«hétéronormativité». Se faire refuser poliment un emploi ou un appartement est-il moins homophobe que se faire insulter dans la rue?

Comment interpréter selon vous la banalisation des insultes homophobes dès la cour d'école («sale pédé», «enculé», etc.)? Ce qui est intéressant, c'est qu'il s'agit en réalité surtout d'injures gayphobes, celles qui se réfèrent aux hommes homosexuels. Celles-ci ont une spécificité: contrairement à la plupart des injures racistes (même s'il y a des exceptions), elles ne servent pas uniquement à désigner les victimes directes mais sont largement utilisées pour s'insulter entre garçons présumés hétérosexuels, rappelant en permanence ce qu'il ne faut pas être, ce dont il faut se «désidentifier». Tantôt, comme avec le terme «pédale», elles fonctionnent comme un régulateur de la masculinité en visant le défaut supposé de virilité. Tantôt, la gayphobie est déployée pour désigner de manière encore plus générale le manque de droiture morale ou la trahison (avec des insultes comme «pédé» ou «enculé»). Ce qui frappe dans ces usages, c'est la manière dont le langage sexuel est utilisé pour signifier les rapports de pouvoir et attenter à l'honneur. L'association de l'homosexualité au fait de «se coucher» devant un homme, un patron, etc.



INTERVIEW

(EPA/MARTIN DIVISEK)

SÉBASTIEN CHAUVIN
SOCIOLOGUE

«On associe les insultes homophobes aux classes populaires, aux supporters dans les stades ou aux jeunes dans la rue. Mais ces injures se profèrent dans toutes les classes sociales»

n'est pas neutre ici, et mobilise des clichés bien connus. Elle montre aussi que les insultes homophobes ne pourraient exister si elles n'étaient d'abord des insultes sexistes, qui charrient un imaginaire patriarcal de la sexualité dans lesquelles les positions et pratiques assignées aux femmes sont perçues comme dégradantes.

Quelles différences observez-vous entre insultes gayphobes (visant les hommes) et lesbophobes (visant les femmes)? On parle souvent d'homophobie, mais dans la vie réelle, l'homophobie «en général» n'existe pas. La discrimination homogène de tous les homosexuels est en fait réservée aux discours les plus abstraits et aux textes juridiques. Par contraste, dans une réalité quotidienne structurée par les hiérarchies hommes-femmes, la lesbophobie n'est pas du tout le symétrique de la gayphobie. Deux hommes qui se tiennent la main sont plus immédiatement perçus et sanctionnés comme homosexuels que deux femmes, sauf si l'une de celles-ci est plus masculine - ou les deux. Par contre, les femmes subissent une forme de harcèlement en raison de leur sexe. La construc-

tion de la féminité chez les jeunes filles est en effet surtout hantée par la figure de la «pute», dont il s'agit pour elles aussi de se «désidentifier». C'est plus tard, à l'adolescence, que la lesbophobie affleura plus explicitement.

En amont de cette votation, comment analyser les réticences de celles et ceux qui y voient un recul de la liberté d'expression? Cette impression est souvent nourrie par le sentiment de sa propre «normalité». Ceux qui pensent qu'«on ne peut plus rien dire» sont victimes d'un double effet d'optique. D'une part, ils oublient toutes les questions dont on peut désormais parler et qui étaient auparavant exclues du débat politique légitime. Et il y en a beaucoup! D'autre part, ils ne voient pas que leur propre sensibilité est le produit des combats passés. Je suggère à ceux qui dénoncent la censure de se replonger dans les archives audiovisuelles: eux-mêmes seraient choqués aujourd'hui d'entendre toutes les horreurs que l'on pouvait proférer il y a quelques décennies, en toute impunité, que ce soit en termes de misogynie, d'antisémitisme, d'homophobie, de racisme. ■

allstar GIRA présentent
Jazz à la Saïtes Genève

Abdullah IBRAHIM
«Ekaya»

Jeudi
30 jan. 2020
20h30
Victoria Hall
Genève

YAMAHA Victoria Hall
LOCATION :
Ticketcorner - www.ticketcorner.com
Fnac - www.fnac.tickets.ch • La Poste
GENEVE: Globus, Manor, Centre Balçzeri, Le Prallier

OSR
ORCHESTRE
DE LA
SUISSE
ROMANDE

DIMANCHE
26 JANVIER
11h00
Bâtiment des Forces
Motrices

Ensemble de
musique
de chambre
de l'OSR

Svetlin Roussev,
Florin Moldoveanu,
Nina Vasilyeva,
Eurydice Vernay, violons
Hubert Geiser,
Verena Schweizer, altos
Caroline Siméand Morel,
violoncelle

Héctor Sapiña Lledó,
Nicolas Crosse, contrebasses

MOZART | ROBIN
MENDELSSOHN

Partenaires de l'événement
RTS ESPACE 2

Avec la soutien de

LE TEMPS IMPRESSUM

Éditeur/Rédaction
Le Temps SA
Pont-Bessières 3
Case postale 6714
CH - 1002 Lausanne
Tél. +41 58 269 29 00
Fax +41 58 269 28 01

Conseil d'Administration
Présidence: Marc Walder
Direction
Ringier Axel Springer Suisse SA
Daniel Pillard

Directeur Suisse romande:
Daniel Pillard

Rédaction en chef
Rédacteur en chef:
Stéphane Benoit-Godet
adjoints:

David Haerberli,
Éléonore Sulser
Rédacteur en chef web:
Gael Hurlimann
adjoint: Xavier Filliez
Assistante: Marie-Jane
Berchem

Chefs de rubrique
International: Marc Allgöwer
Suisse: David Haerberli (ad
interim)

Economie:
Valère Gogniat
Opinions & Débats:
Frédéric Keller
Culture & Le Temps Week-end:
Stéphane Gobbo

Époque & Société:
Célia Héron
Sport: Laurent Favre
Sociétés: Pascaline Minet

Chefs d'édition
Nicolas Dufour (numérique)
Olivier Perrin
Philippe Simon
Jean-Michel Zufferey

Responsable production
Cyril Bays

Iconographie
Catherine Ruttimann

**Rédacteur en chef T
Magazine**
Emmanuel Grandjean

La liste complète de tous
les services et collaborateurs
du Temps SA sur
www.letemps.ch/contact/
annuaire

Rédaction de Genève
Responsable: David Haerberli
Rue Jean-Viollette 10
CH-1205 Genève
Tél. +41 58 269 29 00

Rédaction de Berne
Responsable: Bernard
Wuthrich
Bundesgasse 8
CH-3003 Berne
Tél. +41 58 269 29 26

Rédaction de Sion
Responsable: Grégoire Baur
Case postale 906
1950 Sion
Tél. +41 58 269 29 79

Rédaction de Zurich
Flurstrasses 55
CH-8048 Zurich
Tél. +41 58 269 29 00

Relation clients
Ringier SA
Pont-Bessières 3
CP 7289 - 1002 Lausanne
Lundi-vendredi
8h00 à 11h30 - 13h30 à
16h30

Tél. 0848 48 48 05
Fax +41 58 269 28 01

E-mail:
relationclients@letemps.ch
sur
www.letemps.ch/abos

Marketing
Directeur Suisse: Roland
Wahrenberger
Directrice romande: Madiha
Favre
Brand Manager: Emmanuelle
Dellus

Business et développement
Directeur: Alain Jeannet

Régie publicitaire
Admeira SA
Pont-Bessières 3
1002 Lausanne
Tél. +41 58 909 98 23
E-mail: lt_publicite@admeira.
ch
Prix et conditions générales:
www.admeira.ch

Chief Executive Officer:
Bertrand Jungo
Chief Commercial Officer:
Frank Ziegler
Business Unit Director RASCH:
Beniamino Esposito
Sales Director
Anne-Sandrine Backes-Klein